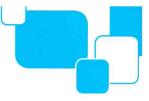


MOT DU MAIRE

MOT DU MAIRE





Je vous présente, ainsi que tous les membres du conseil municipal, tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux résidents, qui je l'espère apprécient leur cadre de vie.

Je veux ici rendre hommage à notre ami Rémi MERMET, parti trop vite. Il laisse un grand vide au sein du conseil municipal.

J'adresse mes vœux de bon rétablissement à toutes celles et tous ceux qui ont des soucis de santé.

Nous voici au terme du mandat. C'est l'heure du bilan et du travail réalisé.

Je tiens à remercier l'équipe municipale pour son implication, son engagement et sa détermination à mener à bien les projets.

Cela demande du temps, de la conviction et de la patience. Notre rôle est, et a été d'être au plus près de la population, d'écouter les attentes des uns et des autres. Nous avons essayé d'améliorer le quotidien de chacun en apportant différents services indispensables à la vie quotidienne.

Je pense:

- à la micro-crèche,
- au groupe scolaire avec toutes ses commodités : cantine, garde périscolaire, aide aux devoirs
- à la maison médicale où différents praticiens sont à notre service : deux orthophonistes : l'une pour les adultes et l'autre pour les enfants, une kinésithérapeute et un ostéopathe.

Un médecin et un dentiste envisagent de s'installer; les démarches et discussions sont en cours.

Le chantier de la résidence autonomie pour personnes âgées valides a démarré ; l'ouverture est prévue pour 2021. Une réunion publique sera organisée pour expliquer le fonctionnement de ce nouvel établissement.

Nous avons réalisé l'aménagement des abords du monument aux morts.

La place du champ Dunant a été aménagée : jeux pour enfants, amélioration du parking.

La création d'un marché bio est très appréciée. Nous avons souhaité développer ce marché, favoriser l'accueil des différents acteurs, et soutenir le circuit court, producteur / consommateur.

Nous avons acheté la maison de Raymond FILLON au centre du village avec le concours financier de l'EPF (Etablissement Public Foncier).

Une borne de recharge pour véhicules électriques a été installée. Les travaux pour l'arrivée de la fibre ont été effectués, tout ceci en collaboration avec le SYANE (syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie).

Nous avons établi un plan de gestion avec l'Office National des Forêts pour gérer les 245 hectares de forêt communale.

Des cabanes à insectes ont été installées à plusieurs endroits dans la commune pour protéger et faciliter la survie hivernale des insectes.

Des dépliants ont été édités et distribués à tous retraçant les sentiers de promenade sur trois secteurs de la commune.

Plusieurs chemins piétonniers ont été créés afin de favoriser et sécuriser les déplacements de chacun notamment sur le circuit de l'école à la bibliothèque d'Armoy.

Le terrain de foot a été mis aux normes ; une extension a été nécessaire. Son accès a été sécurisé.

Je me réjouis de l'initiative prise par les dirigeants de faire un regroupement de plusieurs clubs voisins pour les équipes de jeunes.

Nous avons créé un terrain de pétanque afin de satisfaire les attentes du tout nouveau club.

Plusieurs routes communales ont été goudronnées.

Des réseaux secs ont été enfouis avec la rénovation des canalisations d'eau potable.

Les eaux pluviales de la commune sont traitées et n'alimentent plus l'étang du Voua Bénit.

Les abords du Voua Bénit ont été aménagés. Ce site remarquable fait partie du Géoparc du Chablais ; c'est un lieu qui permet un contact direct avec la nature.

Nous avons élaboré le P.L.U. : 23 hectares de terrains ont été déclassés de constructibles à agricoles. Il y a eu beaucoup de concertation avec la population, ce qui a permis de réaliser ce plan d'urbanisme dans de bonnes conditions.

Dans ce P.L.U., nous avons accepté une extension de la carrière. Cette décision fait aujourd'hui l'objet de débats. A ce sujet, je tiens à préciser que cette extension a fait l'objet de nombreuses études environnementales par les services de l'Etat. Un certain nombre de mesures sont imposées à l'exploitant avec un suivi régulier. Pour assurer une transparence totale des analyses environnementales, une commission va être mise en place et les données seront accessibles à tous sur le site internet de la commune.

La vie d'un village est liée au dynamisme de ses associations.

Je félicite l'ensemble des bénévoles qui s'impliquent pour offrir à chacun d'entre nous un certain nombre d'activités.

Je souhaite longue vie à l'association du club de pétanque qui vient de se créer.

Merci à l'équipe de jeunes qui a redonné vie au four communal longtemps laissé à l'abandon. Un groupe de bénévoles a retroussé les manches pour refaire la toiture, la zinguerie, la maçonnerie et rallumer le four. Bonne nouvelle : il fonctionne !!!

Depuis, une fournée de rissoles a été cuite ainsi que quelques tartes.

Tous les matériaux ont été offerts par différentes entreprises et sociétés.

Ce four sera dorénavant un lieu de rencontres et de festivités.

Un concours de tarte à la bouillie est prévu le dimanche 9 février, jour de la Vogue. Avis aux amateurs ! Merci à tous.

Je tiens à remercier très chaleureusement l'ensemble du personnel communal et du SIVOM Armoy/Le Lyaud. Leurs compétences sont très appréciées. Nous avons profité de la soirée des vœux du SIVOM pour honorer trois d'entre eux pour leurs 20 années de présence : Christine secrétaire de mairie au Lyaud, Mireille secrétaire du SVOM et Véronique responsable de la cantine. Merci à tous.

Le groupe scolaire compte aujourd'hui 321 élèves, répartis en 12 classes.

Je remercie Madame la Directrice et l'ensemble des enseignants pour leur professionnalisme.

Sachez que nous avons de très bons retours des Principaux des Collèges qui accueillent nos enfants en 6°.

En 2017, Le Lyaud a rejoint les 24 autres communes qui forment Thonon Agglomération.

Cette grande structure permet de mutualiser les différents services qui améliorent le quotidien de chacun.

Une nouvelle compétence a été reprise le 1^{er} janvier dernier : celle de l'eau potable. Thonon Agglomération aura à gérer l'eau du Syndicat des Moïses et des Voirons, des Communes de Thonon-les-Bains, d'Anthy et du Lyaud.

La tarification ne changera pas en 2020 ; un lissage est prévu sur les 6 ans à venir.

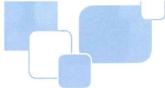
Cette nouvelle compétence sera associée à l'assainissement. Les tarifications de l'eau et de l'assainissement étant liées, l'incidence sur vos factures sera indolore.

C'est un gros changement pour notre commune qui a toujours souhaité gérer son eau, mais la loi nous impose cette nouvelle gestion. Je remercie celles et ceux qui, durant des années ont assuré ce service.

Je rassure les services de Thonon Agglomération. Le fontainier sera à leur disposition pour que le passage de relais se fasse dans les meilleures conditions possibles.

Je vous renouvelle tous mes vœux et vous souhaite, à vous et vos familles, le meilleur pour 2020.

Joseph DÉAGE



COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 8 JUILLET 2019

URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

THONON AGGLOMÉRATION

Détermination du nombre de conseillers communautaires et définition des modalités de répartition entre les communes membres dans le cadre d'un accord local :

Le Conseil Municipal décide de fixer à 67 le nombre de sièges du conseil communautaire de la communauté d'agglomération, réparti comme suit :

Communes	Nb total de sièges	Suppléant
THONON-LES-BAINS	23	
DOUVAINE	4	
SCIEZ	4	
BONS-EN-CHABLAIS	4	
ALLINGES	3	
VEIGY-FONCENEX	3	
CHENS-SUR-LEMAN	2	
MESSERY	2	
ANTHY-SUR-LEMAN	2	
MARGENCEL	2	
PERRIGNIER	2	
LYAUD	2	
MASSONGY	2	
LOISIN	1	1
BALLAISON	1	1
ARMOY	1	1
CERVENS	1	1
EXCENEVEX	1	1
BRENTHONNE	1	1
YVOIRE	1	1
ORCIER	1.	1
FESSY	1	1
DRAILLANT	1	1
LULLY	1	1
NERNIER	1	1
Total	67	12

TERRAIN DE PÉTANQUE

Demande de subvention au Conseil Régional

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à faire une demande de subvention pour l'aménagement du terrain de pétanque, auprès du Conseil Régional.

SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2019

URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

FONDS DE CONCOURS FPIC 2019

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Bureau

Communautaire de Thonon Agglomération s'est prononcé pour l'affectation d'un fonds de concours aux 25 communes membres d'un montant équivalent à la "partie communale" du FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales). Le versement de ce fonds de concours sera destiné à soutenir des opérations d'investissement. Pour la Commune du Lyaud, le montant de ce fonds s'élève à la somme de 11 300 € ; il sera destiné à contribuer au financement des travaux d'aménagement de la commune.

AVIS SUR ARRÊT DU PLUI DU BAS CHABLAIS

Monsieur le Maire dresse l'historique de l'élaboration du PLUi du Bas Chablais. Il précise que ce PLUi englobera 25 communes et qu'il sera en conformité avec les lois et en compatibilité avec le SCOT du Chablais. De plus, il se substituera aux PLU communaux.

Par délibération en date du 16 juillet 2019, le conseil communautaire a arrêté le projet de PLUi par délibération. Le conseil municipal est amené à se prononcer.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'unanimité.

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE THONON AGGLOMÉRATION

Monsieur le Maire présente le programme local d'habitat de Thonon Agglomération et notamment les objectifs de logements sociaux sur les 6 années à venir. Les communes sont appelées à se prononcer sur ce projet.

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité.

STATUTS DE THONON AGGLOMÉRATION: RÉVISION N° 2

Monsieur le Maire reporte ce point à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

AVIS SUR RÉVISION DU PLU D'ORCIER

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les points majeurs faisant l'objet de la révision du PLU de la commune d'Orcier. Le conseil municipal est invité à se prononcer sur ce projet, et donne un avis favorable à l'unanimité.

ACTION SOCIALE DU PERSONNEL DE LA MAIRIE : RENOU-VELLEMENT ADHÉSION AU PASS74

Afin de se conformer aux obligations des collectivités de mettre en place des prestations sociales pour le personnel, le conseil municipal décide de renouveler le contrat-cadre "PASS 74" proposé par le Centre de Gestion de Haute-Savoie. Cette adhésion permet l'attribution de bons d'achat au personnel d'un montant de 80 € par an.

SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2019

URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

LOYER D'JOSS BAR

Le bail commercial passé avec le D'JOSS BAR étant arrivé à son terme, il sera renouvelé en tenant compte de l'agrandissement de la salle de restaurant.

SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 2019

URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

BUDGET "EAU"

Le conseil valide la liste des sommes proposées à l'admission en non-valeur par le Trésor Public concernant les montants inférieurs au seuil de poursuites ; la somme totale est de 16.88 €.

RISOUES STATUTAIRES

L'adhésion au contrat groupe du CDG74 relatif aux risques statutaires est accepté à l'unanimité par le conseil.

Le contrat prendra effet au 1^{er} janvier 2020, pour une durée de 3 ans.

ZAEI LES LANCHES à CERVENS

Dans le cadre de l'inventaire du patrimoine immobilier des communes de l'agglomération, la commune de Cervens n'avait pas fait répertorier une parcelle de terrain de 672 m² qu'elle souhaite aujourd'hui vendre. L'accord doit être obtenu par les différents conseils municipaux des

communes de Thonon Agglomération.

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité.

REMBOURSEMENT INSTALLATION ELECTRIQUE

Monsieur le Maire rappelle que les travaux d'extension électrique réalisés par le SYANE route des Chambrettes ont permis le raccordement de la propriété de Mr CERON qui s'est engagé à régler sa participation au SYANE (10 221 €) et à la Commune (5 111 €). Sur validation du conseil municipal, la somme à rembourser à la commune sera facturée à M. CERON.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020

Le recensement de la population aura lieu sur la commune en début d'année 2020. Trois agents recenseurs ont été recrutés : Aurore GUYON, Karine GIRARDOT et Jean-Philippe ROBERT. Une formation aura lieu les 3 et 10 janvier à Fessy. La coordination est assurée par Elodie VIDAL, secrétaire de mairie.

LOCATION SALLE COMMUNALE

Le conseil donne son accord pour renouveler la location de la salle communale à Madame LANCEL Sylvie pour ses stages de bioénergie quantique à raison de 60 € par jour. La fréquence moyenne étant de 4 stages de 2 jours par an.

SÉCURITÉ

POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS:



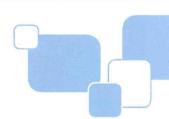
Dans les jours à venir, la vitesse de la traversée du Moulin d'Amphion va passer de 50 à 30 km/h.

Une nouvelle signalétique sera installée.



Les routes des Cruets et des Devants seront équipées de panneaux lumineux à détection de vitesse qui rappelleront aux automobilistes à respecter la vitesse de 50 km/h.

COMPTES RENDUS DU SIVOM



SÉANCE DU 8 OCTOBRE 2019

Lors de sa réunion du 8 octobre 2019, le Comité Syndical a décidé :

- De signer une convention avec le Ski Club de fond Bellevaux et Chablais Nordic pour le prêt de la salle de motricité pour leur projet ski-santé-forme durant la saison hivernale d'octobre 2019 à mars 2020. Le tarif de l'heure a été fixé à 1,75 € afin que l'Association participe aux frais d'entretien, d'électricité, de chauffage....
- De recruter, comme les années précédentes, un vacataire pour assurer le déneigement durant la saison hivernale 2019/2020. Ce vacataire sera rémunéré à la vacation. Cette personne interviendra uniquement sur demande du responsable des Services Techniques.
- D'adhérer au Contrat Groupe d'Assurance des Risques Statutaires du Centre de Gestion de la Haute-Savoie à compter du 1^{er} Janvier 2020. Cette assurance garantit les frais laissés à la charge du SIVOM ARMOY-LE LYAUD en cas d'arrêt maladie professionnelle ou autre, d'invalidité, d'accident de travail, de décès... de ses agents.
- De réfléchir à la mise en place d'une vidéo-protection au Groupe Scolaire Intercommunal car les intrusions et dégradations deviennent récurrentes.
- De signer une convention avec Léman Prévention Incendie pour la maintenance et le remplacement des extincteurs du Groupe Scolaire Intercommunal ARMOY-LE LYAUD.

MANIFESTATIONS DE LA COMMUNE

Pête de l'été

La fête du village organisée par les 80 bénévoles de l'AS LE LYAUD ARMOY a été un succès malgré la pluie.

Le loto du samedi a réuni 400 joueurs tandis que le dimanche 550 repas étaient servis.

Par contre, pour le vide-greniers, une petite dizaine de brocanteurs courageux ont osé braver les ondées.

Un grand merci à la municipalité qui fournit le personnel technique pour l'installation des chapiteaux et qui finance le traditionnel feu d'artifice.





Conseil Insertion Professionnelle

PERMANENCE

Vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation ? Vous avez besoin d'une qualification ? Vous désirez changer d'orientation, travailler un projet professionnel ?

Vous ne savez pas comment faire ? Quelle démarche entreprendre ? Prendre rendez-vous au secrétariat de la Mairie 04 50 73 90 51

Elisabeth GAILLEPAND

Wystère élucidé !

L'après-midi "Mystère au village" organisé par les commissions Sentiers et Animation du Lyaud, par le Comité des fêtes d'Armoy, et par l'APE, a remporté un vif succès

puisque 192 inscriptions ont été enregistrées.

72 élèves de maternelle ont exercé leurs cinq sens, 68 élèves de primaire ont résolu des devinettes sur le thème des sources et de la nature, et 52 ados-adultes ont mené l'enquête pour découvrir l'identité d'un meurtrier.

Cet après-midi en plein air a permis à tous les participants de sillonner les sentiers autour et sur le Cez.

Les bénéfices d'un montant de 909,81 euros ont été entièrement reversés à l'APE Le Lyaud-Armoy pour le financement d'activités au profit des élèves de nos deux villages.





Amédée, le mystérieux conteur.

~ roc'plantes

Troc de plantes du 13 octobre 2019... Prochain rendez-vous le 10 mai 2020.





Course pédestre des Hermones 2ET3 NOVEMBRE 2019

Le 36° cross s'est déroulé les 2 et 3 novembre sous le soleil le samedi pour les 166 enfants participants. Les trois premiers de chaque catégorie ont été récompensés et chacun est reparti avec un cadeau souvenir.

Le dimanche, c'est sous une fine pluie que les 191 adultes inscrits ont couru les 12 kms du parcours. Cette année, toutes catégories confondues, Johan CHIBKO remporte la partie en 45 minutes 47 centièmes, suivi de Ludovic GAIL-LARD et Martin JULLIARD.

L'équipe de l'organisation et la trentaine de fidèles bénévoles ont œuvré autour du Champ Dunant durant ces deux jours et tout s'est bien déroulé. A noter toutefois qu'une certaine émotion était palpable en l'absence de l'organisateur principal, président de la commission Sports et Loisirs, Rémy MERMET. Une minute de silence a été observée avant le départ en son souvenir.





COURSE DES ADULTES





Un chèque de 500 euros a été remis par la commission Sports et Loisirs au président des Virades de l'Espoir au profit de la lutte contre la mucoviscidose.

Rendez-vous l'année prochaine les 31 octobre et 1^{er} novembre 2020.



Cérémonie du 11 novembre

Au Lyaud, le maire, Joseph Déage, et Marie-Paule Roguier, maire honoraire, ont présidé la cérémonie de ce lundi 11 novembre 2019, en hommage à tous les morts pour la France au cours de la Première Guerre mondiale. Ce moment de recueillement honorait également les 549 soldats français morts en opérations extérieures, alors qu'un monument consacré à leur mémoire était inauguré au Parc André-Citroën à Paris.





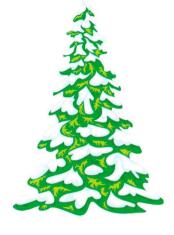
Repas des Aînés

Repas traditionnel organisé par la commission des Aînés et préparé par le D'joss Bar, le 8 décembre.



Pête de la lumière

Suite au mauvais temps, la balade aux flambeaux a été annulée. Les enfants ont pu apprécier le spectacle de la compagnie Saupalin suivi du traditionnel vin et chocolat chaud en compagnie du Père Noël.









ENVIE DE PARTIR À L'ÉTRANGER ?

Thonon Agglomération vous attribue une bourse!

THONON

agglomération

Pour un job, une formation, un séjour linguistique ou humanitaire, Thonon Agglomération accompagne votre projet en vous attribuant une bourse pouvant atteindre 1000 euros pour les projets individuels et 3000 pour les projets collectifs. Retirez votre dossier dès à présent auprès :

- du Bureau Information Jeunesse (BIJ)
- ou sur www.thononagglo.fr.

Vous avez jusqu'au 20 mars 2020 pour le retourner dûment complété.

Pour pouvoir candidater, vous devez:

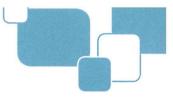
- Avoir entre 16 et 25 ans
- Etre lycéen, étudiant, apprenti, salarié ou en recherche d'emploi
- Etre domicilié dans une des 25 communes de Thonon Agglomération

Plus d'infos:

Bureau Information Jeunesse (BIJ) 04 50 26 22 23 - bij@thononagglo.fr



TRAVAUX DE LA COMMUNE





Parking du terrain de pétanque et terrain de foot.



Goudronnage de la route des Gaydons (Voua Beni).



Elagage au carrefour Moulin d'Amphion.



Suite de la réhabilitation du four par les bénévoles.



Pose d'une clôture rigide à proximité du Champ Dunant par les employés du SIVOM pour la sécurité des enfants.



Début du chantier de la résidence "Autonomie" pour personnes âgées valides.

RENTRÉE SCOLAIRE 2019

VIE COMMUNALE

ES CP, bienvenue en primaire!



ECENSEMENT

Merci de réserver aux agents recenseurs le meilleur accueil:

Jean-Philippe Robert Karine Girardot Aurore Guyon.





ENCONTRE AVEC LE SOUS-PRÉFET

Jeudi 2 janvier, le sous-préfet Richard-Daniel Boisson a été reçu en mairie par le maire Jo Déage et ses adjoints afin de faire le point sur les dossiers en cours et les projets en gestation.

A l'issue de leurs échanges constructifs et cordiaux, ils ont visité ensemble les carrières, la maison médicale et le chantier de la résidence autonomie dont le terrassement vient d'être réalisé.



ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

ssociation des Parents d'Élèves

EN SEPTEMBRE, l'Association des Parents d'Elèves d'Armoy Le Lyaud a effectué sa rentrée.

Cette année, 8 nouveaux membres ont rejoint l'association. Nous sommes donc 20 membres. Julien BABAZ est venu en soutien de la présidente Aurore GUYON, Laetitia BONNEVIALLE aide la trésorière Karine GIRARDOT, et au secrétariat nous retrouvons Amandine VILLIERE ainsi que Marisa DUCROQ. Nous notons le départ d'Emilie BON et Florence HEBERT ainsi que de plusieurs familles qui nous ont aidé depuis des années. Nous les remercions chaleureusement pour tout leur bénévolat.

Toutes les manifestations organisées par l'APE ont pour but de financer les sorties scolaires et intervenants de l'école d'Armoy Le Lyaud, maternelle et élémentaire. Cette année, les 322 élèves sont regroupés en 12 classes et l'APE leur a alloué une somme de 21900 €.

Au programme des sorties scolaires : cinéma, voile, projet théâtre, spectacle au théâtre d'Evian, exposition au Palais Lumière, la ferme du Petit Mont, le palais des 5 sens ...

La 1ère manifestation a eu lieu le dimanche 6 octobre avec le **"mystère au village"**, manifestation organisée par le comité des fêtes du Lyaud, le comité des fêtes d'Armoy ainsi que l'APE. C'était une nouveauté. Tous les participants sont revenus ravis de leur balade à énigmes à travers les sentiers du Lyaud.

Le **loto** du 23 novembre à la salle des fêtes d'Armoy a connu un joli succès. Nous remercions tous les donateurs pour leur générosité. Le Père Noël est venu nous rendre visite lors de notre **vente de sapins et de fruits** du 7 décembre où les enfants ont pu se divertir avec un atelier truffes et un atelier loisir créatif pendant que les parents dégustaient vin chaud et crêpes.

Le 18 janvier 2020 a eu lieu dans la salle communale du Lyaud le concours de **belote**.

Courant février/mars, nos bénévoles feront du porte à porte dans les deux villages pour vous proposer notre traditionnel **menu lasagnes** à emporter. Nous espérons que vous leur réserverez votre meilleur accueil.

Le 17 mai, le **vide-greniers et la vente de fleurs** se tiendront à la mairie d'Armoy.

Puis nous fêterons ensemble la fin de l'année scolaire avec l'habituelle **kermesse** du 27 juin au Champ Dunant. En attendant de vous retrouver nombreux lors de nos manifestations, nous vous souhaitons une belle année 2020.

Contact APE:ape.armoylelyaud@gmail.com





Nouvelle équipe

Scole de musique

Cette année, 36 élèves bénéficient de cours à l'école de musique. L'effectif augmente progressivement chaque année.

NOUVEAUTÉ: des cours individuels de piano sont désormais assurés par Elisabeth SCHARWATT que l'école de musique a eu le plaisir d'accueillir. Sont toujours proposés des cours individuels (guitare, batterie et basse) ainsi que des cours collectifs (Formation musicale appliquée et Atelier de musiques actuelles). Le cours d'éveil musical n'a malheureusement pas pu être maintenu (seulement 2 demandes).

L'audition annuelle aura lieu le vendredi 27 mars à 20 h à la mairie du Lyaud : cette audition est ouverte à tous, alors n'hésitez pas à venir...

Il reste des disponibilités pour des cours individuels de guitare avec David PALUEL le mercredi matin ou pour des cours de batterie avec Florian BORDAUX le lundi et/ou mardi soir. Si vous êtes intéressés, contactez-nous: au 06.01.05.25.54 (Karine) ou au 06.48.38.07.13 (Caroline).

Afin d'assurer la continuité de l'école de musique, l'association est à la recherche de bénévoles pour prendre le relais dès la rentrée 2020.



Chablais Nordic



SAISON 11 - L'HIVER BAT SON PLEIN.

Les nouveautés cette année sont multiples. Le club formateur de biathlètes a 3 jeunes au comité MB en section biathlon :

Chloé BENED, U19, s'est qualifiée pour les JOJ (jeux olympiques de la jeunesse 2020 à LAUSANNE). Thomas HENRY U19 entame sa 4^e année avec Anthony LAUSENAZ U17, au Fayet à PASSY.

Le club est fier aussi de sa pépite Camille BENED qui entre à 20 ans dans le grand bain du biathlon international, intégrée en équipe de France B sur le circuit de l'IBU. Côté entraînement, les jeunes sont encadrés par des moniteurs ESF de la vallée, plus des membres bénévoles diplômés MF1 ou MF2 qui assurent des séances mercredi et samedi de décembre à avril. Cette année les masters pourront se perfectionner le samedi matin avec Benoit GURLIAT en cours collectif et avec Gautier AIRIAU en nocturne tous les jeudis soirs à La chapelle d'abondance.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre par mail à secretaire.chablaisnordic@gmail.com.



La saison de tennis 2019-2020 a repris dès le mercredi 28 août 2019. Tous les cours sont regroupés sur le mercredi : la matinée est dédiée aux enfants de l'école primaire et l'après-midi davantage aux collégiens et lycéens.

L'arrivée dans nos effectifs de joueurs et joueuses plus jeunes a fait de la saison précédente une année de transition

Nous souhaitons proposer aux jeunes du club d'aller passer une journée à Lyon au mois de mai 2020 pour découvrir le tournoi professionnel ATP.

La rénovation du terrain du Lyaud a engendré l'arrivée de nouveaux adhérents dans l'association qui est toujours heureuse que les terrains soient occupés.

Rappel des tarifs à l'année pour bénéficier de l'accès aux deux terrains de tennis d'Armoy et du Lyaud :

- 50 € pour une adhésion couple ou famille.
- 35 € pour une adhésion individuelle.

Guillaume Dupraz



FESTIVAL DE THÉÂTRE

On a envie de partager ce que l'on aime et c'est pour cela que depuis 19 ans nous vous proposons nos coups de cœur.

Pour commencer cette 19^e édition nous retrouverons avec grand plaisir la Compagnie Théâtre Tout Terrain qui sait si bien nous transmettre sa bonne humeur. Leur nouveau spectacle parle d'amour... beau cadeau pour la Saint Valentin! Surtout quand amour rime avec humour...

Au programme comédies, thriller, fables, comédies dramatiques... spectacle jeune public où le loup, incontournable héros des enfants et des grands enfants nous fera le privilège de venir à Armoy.

Alors ne boudez pas votre plaisir, n'hésitez pas à venir découvrir ces spectacles interprétés avec brio par une douzaine de troupes de Haute-Savoie, de l'Ain, de la Drôme, de Saône et Loire, du Vaucluse. De purs moments de bonheur à savourer tout simplement.

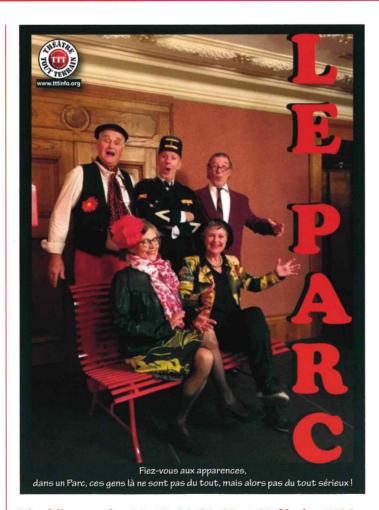
Comme chaque année retrouvez tous les détails de cette programmation sur notre site :

www.festival-theatre-armoy.fr, sur Facebook

ou sur les plaquettes disponibles dans vos commerces, bibliothèques, mairies.







N'oubliez pas les 14, 15, 16, 21, 22 et 23 février 2020... après ce sera trop tard.

Au plaisir de vous accueillir.

DU LYAUD AU LYAUD...

En passant par le monde

En novembre 2018, Franck et moi, Magalie, nous avons quitté notre village du Lyaud avec un aller simple en poche pour un voyage extraordinaire.

Pas d'itinéraire précis, pas de date de retour. Plusieurs mois de voyage au gré de nos envies. Tant de lieux qui n'étaient que des points sur une carte sont aujourd'hui autant de souvenirs. 55000 km, 3500 km à pied, 256 jours, des dizaines de rencontres, 12 pays, 4 continents, 2 sacs à dos et la réalisation d'un rêve!

On vous emmène avec nous le temps de partager les moments forts de ces quelques mois !

Istanbul puis Singapour le temps d'une escale de quelques jours afin de se mettre dans le bain.

Ensuite, les quatre coins de la **Birmanie**, au prix d'interminables heures de bus mais tant de souvenirs marquants tels que relier Kalaw à Inle à pieds, passer une nuit inoubliable au sein de la tribu des Pao ou encore assister au lever du soleil sur la plaine aux 2000 temples de Bagan survolée par les montgolfières. Puis direction le **Cambodge** pour voir les (trop) célèbres

temples d'Angkor et passer Noël sur une petite île du sud. Nouvelle année, nouveau continent. Nous parcourons plus de 5000 km en van sur les **côtes Australiennes**. Un goût de liberté et de découverte, une aventure dans l'aventure.

Après plusieurs mois loin de nos repères, nous apprécions de nous sentir un peu comme à la maison au milieu des montagnes et au bord des lacs de la **Nouvelle Zélande**.







Changement de décor et c'est désormais la **Polynésie Française** qui nous accueille. On tombe sous le charme de ses habitants, sa culture et ses fonds marins.

Sur l'île la plus isolée du monde, on reste bouche bée devant les moais de l'Île de Pâques.

En Amérique du Sud, on aime se balader dans les ruelles colorées de Valparaiso au Chili, boire du vin à Mendosa en Argentine, voir le Perito Moreno en Patagonie, ne pas voir le Fitz Roy lors de notre seule journée de neige et danser la salsa en Colombie.

On retrouve nos saveurs et nos repères de retour en Europe, en visitant Madrid et la région chère à nos cœurs des Pouilles en Italie avant de retrouver les nôtres, chez nous au Lyaud.

Des expériences, des visites, des paysages, des lieux connus, des coins perdus, des avions, de longues heures de préparation, de marche, de voiture, de bus...

Mais surtout une expérience humaine, un accueil chaleureux partout, des sourires, des rencontres furtives et des amitiés liées. Magnifique, magique, incroyable, mémorable... Autant de superlatifs pour décrire cette expérience indescriptible, cette parenthèse enchantée.

Un an après, il nous reste des souvenirs plein la tête, des étoiles dans les yeux et un souvenir pour la vie.

Si vous souhaitez découvrir plus en détails notre parcours, si vous avez des questions, notre blog de voyage est encore en ligne: www.roxourworld.com







1.

FOYER RURAL

⊋E BEU!QUÈSACO?

En patois savoyard, le "beu" signifie l'écurie.

Cependant, le bétail qu'abritent les "beus" que l'on trouvait autrefois dans les forêts, est un peu particulier...

En effet, dans ce cas-là, le "beu" désigne une niche pratiquée dans le sol, au pied d'un arbre, entourée de pierres et recouverte de branchages. On y déposait les "peillés", c'est-à-dire les bogues des châtaignes, gaulées à l'aide d'un "sanjenot", longue perche flexible en sapin, puis ramassées avec des pinces en bois appelées "farfes", afin qu'elles fermentent pendant trois semaines, à l'abri de la convoitise de la faune.

La Commission Sentiers a retrouvé et restauré un de ces "beus" le long du sentier bleu de Prélaz.

Un panneau a été installé pour signaler sa présence aux promeneurs.



Deux abris à insectes ont été installés, l'un au Champ Dunant, l'autre sur l'esplanade du monument aux morts. Ils sont destinés à faciliter l'hivernage des insectes et donc à les protéger.



En route pour un nouveau tour...

La saison a repris, et bien repris! Avec vingt activités proposées lors de trente-et-un cours ou stages, treize animateurs qualifiés et pleins d'enthousiasme et plus de trois cent trente adhérents à ce jour (un record!), on peut dire que le foyer ne se porte pas trop mal.

Si deux activités n'ont pu démarrer, pour d'autres, les cours ont été dédoublés ou sont en voie de l'être. Deux cours sont plus particulièrement adaptés aux seniors. Et les jeunes ne sont pas oubliés.

À travers les demandes, on retrouve les besoins liés à notre mode de vie :

- Développement personnel, recherche d'harmonie, avec le succès de la méditation de pleine conscience, le Qi Gong et le yoga
- Prendre soin de son corps, avec le Pilates, le stretch, la gym et le do-in
- Bouger, avec la zumba et le cardio
- S'exprimer, créer, se cultiver : chant, couture, Anglais, théâtre jeunes, dessin, loisirs.

Tout cela, avec le plaisir d'être ensemble.

Nous avons eu quelques émotions tout de même : une semaine avant les inscriptions, Natacha, qui animait les cours de cardio et de Pilates la saison dernière, a quitté à regret le foyer pour des raisons professionnelles et il a fallu la remplacer dans l'urgence. C'est ainsi que Chloé et Valérie sont venues se joindre à l'équipe du foyer, malgré leur emploi du temps déjà bien chargé: merci à elles! Reste à harmoniser les effectifs dans ces cours, on s'y emploie...

Le Foyer Rural Armoy-Le Lyaud fête cette année ses 25 ans. On en reparlera prochainement!

Vous pouvez encore vous inscrire dans certaines activités. N'hésitez pas à contacter le secrétariat, ouvert tous les mardis matin (hors vacances scolaires) de 9 h à 12 h, salle de réunion de la mairie d'Armoy,

06 51 13 72 36 ou foyer.armoy.lelyaud@gmail.com

La 25° édition de l'exposition artisanale a eu lieu les 26 et 27 octobre à la salle polyvalente d'Armoy.

Vous avez été nombreux à découvrir les créations très diverses, préparer vos cadeaux pour les fêtes, déguster le vin chaud proposé par le Comité des Fêtes, vous offrir une pause dans l'espace café-pâtisseries de la salle du bas, et participer à une petite tombola par la même occasion.



→ag

L'artiste Gérald Gantin a réalisé sur les 4 faces du local fibre optique, une peinture rappelant le thème des Vouas.



∭édaille du travail

Véronique Diluna, responsable cantine; Christine Detry, secrétaire mairie; et Mireille Girard, secrétaire SIVOM Armoy/Le Lyaud ont reçu la médaille pour 20 ans de service au sein de nos collectivités.



DONNER SON SANG: UN GESTE CITOYEN

Il n'existe aucun produit capable de se substituer au sang POURQUOI DONNER SON SANG? humain, le don de sang est donc indispensable.

Chaque année, un million de malades sont soignés grâce à

Donner son sang est un geste précieux qui ne dure que 45 minutes, dont 10 minutes pour le prélèvement.

POUR DONNER SON SANG IL FAUT:

- · Avoir de 18 à 70 ans révolus
- Être en bonne santé
- Peser plus de 50 kg
- Ne pas être à jeun et bien s'hydrater - Se munir d'une pièce d'identité pour un premier don

Les hommes peuvent donner jusqu'à six fois par an, les femmes quatre fois. Il faut juste respecter un délai de huit

Il existe cependant certaines contre-indications au don de sang. C'est le médecin qui évalue et apprécie avec le de sang. Cest le medechi qui evalue et apprecie avec le donneur les contre-indications potentielles au cours d'un entretien confidentiel appelé "entretien pré don".

En 2019, une cinquième collecte a été programmée par l'EFS le Mercredi 18 décembre

Notez dès à présent LES DATES DES COLLECTES POUR L'ANNÉE 2020 qui auront lieu de 16h30 à 19h30 à la mairie du Lyaud :

Mercredi 19 février 2020 Mercredi 15 avril 2020 Mercredi 15 juillet 2020 Mercredi 14 octobre 2020 Mercredi 16 décembre 2020

Goutte de Vie

Association des donneurs de sang **Armoy-Le Lyaud**





Merci aux bénévoles

D'JOSS BAR

BAR / RESTAURATION / DÉPÔT DE PAIN

Jocelyne et Denis BEL vous accueillent au D'JOSS BAR dans l'arcade commerciale de la Commune, située rue de la Mairie.

Ce commerce est un lieu de rencontre et de convivialité proposant un service de bar, de restauration et de dépôt de pain.

HORAIRES

Lundi, mardi et jeudi : 6 h 45 - 15 h et 17 h 30 - 19 h 30

Mercredi: 6 h 45 - 15 h

Vendredi et samedi : 6 h 45 - 15 h et 17 h 30 - 23 h 30

Dimanche: 7 h 30 - 12 h 30

Restauration:

Du lundi au vendredi : MENU DU JOUR le midi Vendredi soir, samedi midi et samedi soir : MENU À LA CARTE (Réservation conseillée)

POINT POSTE

LA POSTE



Le point poste est un service proposé par Jocelyne et Denis BEL, gérants du commerce le D'JOSS BAR situé au centre du village.

HORAIRES

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi: 7 h - 11 h 30 et 17 h 30 - 19 h 15 Mercredi: 7 h 00 - 11 h 30 Fermé le dimanche.

CONTACT: D'JOSS BAR - Rue de la Mairie - 74200 LE LYAUD - Tél. 04 50 73 38 46

20

ÉTAT CIVIL



Naissances

**** BIENVENUE ****

- Maxime POLUGIC, né le 10 juillet 2019
- Hannah DAVID, née le 15 juillet 2019
- Zélie BUREL, née le 4 septembre 2019
- Soan TIZI-OUGDAL, né le 10 septembre 2019
- Maxime TRUCHOT, né le 20 octobre 2019

Décès *** SOUVENIRS RESPECTUEUX ***

- GUITREAU Monique, Veuve LESEC, décédée le 14 août 2019
- PREMAT Jean, décédé le 15 septembre 2019

Mariaae *** FÉLICITATIONS**

- BEL Alexis et DE RYCKE Natacha,
- mariés le 28 septembre 2019 - BABAZ Julien et BLANC Youna, mariés le 9 novembre 2019





MAISON MÉDICALE

18. route des Cathelins - 74200 LE LYAUD

Orthophonistes:

RODET Lore

SAGE Benoite 07 56 86 75 74

Kinésithérapeute: LANDAT Audrey

Tél. 04 50 73 25 97

Ostéopathe: BOËCHE Marc-Antoine Tél. 06 63 72 00 48

AVIS À LA POPULATION PROCURATION POUR ÉLECTIONS MUNICIPALES

Pour faciliter les demandes de procuration pour les élections municipales, une permancence sera assurée par la gendarmerie à la salle de la mairie au Lyaud le 29 février 2020 de 14 h à 17 h.

RÉGLEMENTATIONS

auteur des plantations

Une distance minimale de 0,50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (de basse tige) ne dépassant pas 2 mètres.

Une distance de 2 mètres minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dit de haute tige) destinés à dépasser 2 mètres de hauteur.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.

La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est implanté l'arbre jusqu'à la pointe.

En présence d'un mur :

Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toutes espèces peuvent être plantés en espalier de chaque côté du mur séparatif sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance mais ne pourront dépasser la crête du mur.

Toutes plantations ne respectant pas ces distances peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin.

Ces demandes ne peuvent être effectuées que par un propriétaire ou son usufruitier. Un locataire ou un fermier ne sont pas habilités.

NOUS RAPPELONS QUE LES HAIES EN BORDURE DE VOIRIES DOIVENT ÊTRE TAILLÉES PAR LES PROPRIÉTAIRES.

Les haies végétales doivent être constituées d'espèces locales variées (charmilles, ...). Les haies régulières de conifères (thuyas...) sont interdites.

Travaux bruyants

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non-exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
- les samedis et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.

Les travaux bruyants sont interdits le dimanche.



Poubelles ménagères

Pour éviter que les sacs poubelles ne soient éventrés par les animaux et les déchets répandus sur la voie publique, il est recommandé aux particuliers d'utiliser des containers. Ceux-ci doivent être retirés de la voie publique après la collecte.

Déchetterie

Il est vivement conseillé d'utiliser des filets ou des bâches sur votre remorque afin que les déchets verts (branchages, feuillages...) ne tombent pas sur la voie publique. Merci de votre compréhension.



La municipalité rappelle que la divagation des chiens est interdite : trop de chiens errent dans la commune. Les sacs d'ordures ménagères sont déchirés.

Le Champ Dunant fréquenté par les enfants est interdit aux chiens.

Les propriétaires sont priés de ramasser les déjections de leurs animaux sur les trottoirs.

Nous demandons ainsi aux propriétaires de respecter l'environnement des riverains et de tous.

ransports en commun

BUS (ligne régulière SAT n°111) DU LUNDI AU VENDREDI (sauf jours fériés)

Départ du Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 7 h 18

-> Arrivée à Thonon, Place des Arts à 7 h 30 (vacances scolaires)

Départ du Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 8 h 20

-> Arrivée à Thonon, Place des Arts à 8 h 45 (période scolaire)

Départ du Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 14 h 00

-> Arrivée à Thonon, Place des Arts à 14 h 00

Départ de Thonon, Place des Arts à 12 h 20

-> Arrivée au Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 12 h 32

Départ de Thonon, Place des Arts à 18 h 15

-> Arrivée au Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 18 h 30

BLOC NOTES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Ouvert chaque semaine, sauf les jours fériés. mardi - mercredi - vendredi de $9\ h$ à $17\ h^*$

ET LE SAMEDI DE 9 h à 11 h 30*.

EN CAS DE NÉCESSITÉ, UN RENDEZ-VOUS PEUT VOUS ÊTRE PROPOSÉ EN DEHORS DE CES HORAIRES, EN CONTACTANT LE SECRÉTARIAT AU 04 50 73 90 51.

(*) CES HORAIRES PEUVENT ÊTRE MODIFIÉS EN FONCTION DES CONGÉS ANNUELS, RÉUNIONS, FORMATIONS...
MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION.

SECRÉTARIAT DU SIVOM

OUVERT LE LUNDI ET VENDREDI DE 7 h 30 à 13 h ET LE MARDI ET JEUDI DE 7 h 30 à 17 h.

TÉL. 04 50 73 97 84 - FAX 04 50 70 56 53 ARMOY-LE-LYAUD.SIVOM@WANADOO.FR

DÉCHETTERIE ALLINGES

DUVERT

DU LUNDI AU VENDREDI DE $8\,h\,30\,$ à $12\,h\,$ et de $13\,h\,30\,$ à $18\,h\,$ et le samedi de $8\,h\,30\,$ à $18\,h\,30\,$ Tél. $04\,50\,73\,98\,59\,$

RDV DES POINTS PROPRES

ROUTE D'ARMOY - PARKING DU CIMETIÈRE MOULIN D'AMPHION - ROUTE DES CHAMBRETTES.

NUMÉROS UTILES

POMPIERS: 18 SAMU: 15

GENDARMERIE: 04 50 71 09 20

Dr Julliard Marina: 04 50 70 25 00
Dr Eudes-Caddoux Monique: 04 50 70 55 55

CENTRE HOSPITALIER: 04 50 83 20 00

CABINET INFIRMIER DES ALLINGES : 04 50 70 50 44 CABINET INFIRMIER D'ARMOY : 04 50 71 77 59

PHARMACIE D'ALLINGES: 04 50 70 51 93

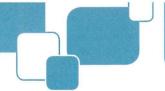
Pôle Santé Armoy:

Cabinet de Kinésithérapie : Coupeau Thierry : 04 50 73 78 53 Orthophoniste : Bluteau Marielle : 06 45 54 88 53

ADMR LES MOULINS

30, RUE DU CRÊT BARON - 74200 ALLINGES TÉL./FAX 04 50 26 49 13

22



DATE

12 janvier: 18h30

18 janvier: 20h00

9 février : 18h30

14-15-16 février

21-22-23 février

27 mars: 20h00

22 avril : 16h30 - 19h3

10 mai : 9h30-12h00

11 décembre: 17h30

20 décembre : 16h00

16 décembre

16h30-19h30

11 avril:8h30

26 avril : 18h30

8 mai : 18h30

17 mai

23 mai

24 mai

19 février :

7 mars

20 mars

22 mars

MANIFESTATION

Elections municipales (1er tour)

Elections municipales (2^e tour)

Cérémonie "Souvenir des Déportés"

Vœux du Maire

Voque (fondue)

Don du sang

Carnaval

Audition

Don du sang

Concours de belote

Festival de théâtre

Festival de théâtre

Lasagnes à emporter

Nettoyage de printemps

Cérémonie du 8 mai

Challenge pétanque

Promenade des Aînés

Fête de la lumière

Noël des enfants

Don du sang

Théâtre

Grand prix des Hermones

Foire de printemps de l'APE

(vente de fleurs + vide-greniers)

Troc de plantes

AGENDA DES MANIFESTATIONS

ASSOCIATION

Association des parents d'élèves

Association festival de théâtre Armoy

Association festival de théâtre Armoy

Association des parents d'élèves

Association communale de chasse

Association des parents d'élèves

Commission des Aînés du village

Association Sports & Loisirs

Comité des fêtes d'Armov

Municipalité du Lyaud

Goutte de vie

Ecole de musique

Goutte de vie

Evian Vélo

& Commune du Lyaud

Municipalité du Lyaud

Municipalité du Lyaud

Mme Christelle MELON

Club Lyaud Pétangue

"Les Mots Dits"

LIEU

Salle communale - Le Lyaud

Le Lyaud et salle des Etangs

Salle communale - Le Lyaud

Champ Dunant - Le Lyaud

Salle paroissiale - Le Lyaud

Salle communale - Le Lyaud

Salle communale - Le Lyaud

Salle des fêtes - Armoy

Salle des fêtes - Armoy

Boulodrome - Lvaud

Monument aux morts - Le Lyaud

Monument aux morts - Le Lyaud

Salle du Conseil Municipal - Le Lyaud

Salle des fêtes - Armoy

Salle des fêtes - Armoy

Salle des fêtes - Armov

Groupe scolaire

Champ Dunant

Groupe scolaire

Le Lyaud

			JN5





Le Président : Louis BEL au 06 45 94 03 12 Président du groupement ALP.es (Armoy / Le Lyaud / Perrignier) pour les catégories U15 - U 17 - U19 : Christophe MIGUET au 06 16 23 87 02 Les vétérans avec Fred BORETTI au 06 80 64 71 76

Roland GARROS bientôt pour toi!

Contact: Guillaume DUPRAZ au 06 10 97 43 93.

Tu veux prendre l'air?

Alors chasse avec Michel MIGLIASSO au 04 50 73 95 12.

Être ou ne pas être...

Théâtre "Les Mots Dits" avec François GALLAY au 04 50 70 56 99.

L'association des PARENTS D'ÉLÈVES t'attend!

au 06 82 47 40 41 avec Aurore GUYON au Lyaud.

Sports et Loisirs - Tu peux encore choisir! Demande Hubert DUBOULOZ, président par intérim.

L'école de musique Le Lyaud / Armoy

aimerait jouer avec toi... Karine ANTONIOL au 04 50 70 59 32.

Les activités du Foyer Rural Culturel

Tél.06 51 13 72 36 ou foyer.armoy.lelyaud@gmail.com

Une "GOUTTE DE VIE" glisse chez...

André VULLIEZ au 04 50 71 78 25.

Ne sovez plus seul,

partagez l'amitié au club "Rencontres"

Présidente: Ginette GAUTRON au 04 50 73 91 73.

L'association culturelle et sociale St-Nicolas

est prête à vous recevoir chez André CORNIER (responsable location salle paroissiale) au 04 50 73 95 08.

Ski Club Chablais Nordic

pratique du ski de fond, loisirs et compétition Président : J.-J. HENRY Secrétaire adjoint : Hervé TESSIER au 06 77 09 46 59 www.chablaisnordic.com • chablaisnordic@orange.fr

Les Jardiniers de France

Christelle MELON au 04 50 71 29 57.

Les Incrovables Comestibles

Elisabeth Rocheteau au 06 74 96 01 26.

Vous avez les boules! Nous avons la solution!

Club Lyaud pétanque Président: Michel MIGLIASSO 06 33 94 92 42.

Comité de rédaction du bulletin

Membres du Conseil Municipal

Mme Stéphanie VALLET Mme Laurence VIGNETTE Mme Luce PERNIER

M. Joseph DÉAGE M. Jean-Yves MEYNET

Les articles des associations ont été réalisés par leurs présidents. Création et impression : Fillion imprimerie

CONSULTEZ LE SITE INTERNET DU LYAUD www.le-lyaud.fr

Vous y trouverez des articles et des photos sur les événements qui rythment la vie de notre village, un calendrier des rendez-vous à venir, un archivage des manifestations passées et des bulletins municipaux mais également tous les renseignements sur la municipalité, les associations, les services, vos démarches administratives...





29 et 30 mai Stade - Le Lyaud 30 mai et 1er juin Tournoi de Pentecôte Club de foot 19 juin : 19h00 Fête de la musique Commission animation & D'JOSS BAR D'JOSS BAR - Le Lyaud 20 juin: 18h00 Fête de la musique Comité des fêtes d'Armoy Salle des fêtes - Armoy Journée entrée libre boulodrome Club Lyaud Pétanque Boulodrome - Lvaud 21 juin Fête de l'école Association des parents d'élèves Champ Dunant - Le Lyaud 27 juin 13 juillet: 19h00 D'JOSS BAR - Le Lyaud Fête Nationale **Association Sports & Loisirs** 15 juillet: 16h30-19h3 Goutte de vie Salle communale - Le Lyaud Don du sang 25 juillet : 20h00 Club de foot Champ Dunant - Le Lyaud Loto 25 juillet Challenge pétanque Club Lyaud Pétanque Boulodrome - Le Lyaud Fête de l'été + vide-greniers Club de foot Champ Dunant - Le Lyaud 26 juillet: 7h00 Club Lyaud Pétanque Boulodrome - Le Lyaud 12 septembre Challenge pétangue Salle des fêtes - Armoy 3 octobre : 19h30 Repas animé Comité des fêtes d'Armoy Mme Christelle MELON Champ Dunant - Le Lyaud 11 octobre: 9h30-12h Troc de plantes 14 octobre Salle communale - Le Lyaud Don du sang Goutte de vie 16h30-19h30 Comité des fêtes d'Armoy Commerces - Armoy 24 octobre : 16h00 Fête de la Châtaigne Foyer Rural Culturel Armoy-Le Lyaud Salle des fêtes - Armoy 24 et 25 octobre **Exposition artisanale** 31 octobre : 14h00 **Association Sports & Loisirs** Champ Dunant - Le Lyaud Course pédestre jeunes 1er novembre: 9h30 Course pédestre adultes **Association Sports & Loisirs** Champ Dunant - Le Lyaud 11 novembre : 11h30 Municipalité du Lyaud Monument aux morts - Le Lyaud Cérémonie du 11 novembre Association des parents d'élèves Salle des fêtes - Armoy 21 novembre: 20h00 Loto 28 et 29 novembre Exposition Chabl'Arts Salle communale - Le Lyaud 5 décembre : 9 h-12 h Vente de sapins Association des parents d'élèves Groupe scolaire 6 décembre : 12h00 Commission des Aînés du village Salle communale - Le Lyaud Repas des aînés

24

Comité des fêtes d'Armoy

Goutte de vie

Commission animation & culture



285, route du Col de Terramont - 74470 LULLIN Tél 04 50 73 81 64

Entretien des réseaux d'éclairage extérieur

E-mail: degeneve.electricite@orange.fr











Compostière de Savoie

Collecte de végétaux et de boues de stations d'épuration

Traitement et valorisation.

Vente au détail de compost végétal. Livraison à partir de 10 Tonnes.

ean-marc.ehrv@terralvs.f

7A - 74550 PERRIGNIER

Tél. 04 50 72 41 10

Fax 04 50 72 00 33

Allianz (11)

Frédéric ARRACHART et Noémie GEORGE

Toutes assurances et placements

arrachart-george.thonon@allianz.fr arrachart-george.allinges@allianz.fr

MENUISERIE - AGENCEMENT

RÉNOV' CHARPENTE - ESCALIER

Bruno GOVEDEL

165 ch. des Jardins - 74200 LE LYAUD

Tél. 04 50 71 60 39 - Fax 04 50 71 94 45

1200, route de Noyer

Tél. 04 50 73 94 67

74200 Allinges

10, square Aristide Briand

artisan

bruno-couedel@wanadoo.fr

Tél. 04 50 71 29 92



sarl Les Enfants de

CHAUFFAGE - SANITAIRE

Tél. 04 50 73 90 43

Jean-Pierre FILLON

Salle de bains clé en mains

DÉPANNAGE - ENTRETIEN

Tél. 04 50 39 45 71

avgazdefi@orange.f

TRAVAUX PUBLICS · GÉNIE CIVIL · VRD

74200 THONON

T 04 50 71 54 17

LES PLAGNES 74360 LA CHAPELLE





Laurent PELLIEUX







DÉPANN'MÉNAGER





TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT ADDUCTION D'EAU AMÉNAGEMENTS DE SURFACES - RÉSEAUX DIVERS

ZI Vongy - 74200 THONON Tél. 04 50 26 68 88 - Fax 04 50 26 42 59





74200 ALLINGES / 04 50 26 29 13





857, route de Trossy 74200 Le Lyaud Tél. 06 17 45 33 06

guv.storesetbois@orange.fr http://guystoresetbois.com



STORES

Mous remercions tous nos annonceurs





